



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **WEB085**
 Durée : **2 heures**
 Dernière mise à jour : **04/11/2025**

L'AVOCAT FACE AUX CYBERMENACES : PROTÉGER SON CABINET ET LES DONNÉES DE SES CLIENTS

Formateur(s)

Adrien Morisse, Avocat au barreau de Paris, Cabinet Bignon Lebray;

Notions et questions abordées

La cybersécurité est un enjeu stratégique pour les avocats, de plus en plus exposés aux cybermenaces. Cette formation propose une approche concrète et accessible pour comprendre les cybermenaces actuelles, identifier les principaux points de vulnérabilité du cabinet et instaurer un environnement numérique de confiance au sein du cabinet.

L'objectif n'est pas de former des experts techniques en cybersécurité, mais de donner aux participants les réflexes essentiels pour faire de leur cabinet numérique un lieu plus sûr, tout en respectant leurs obligations déontologiques, légales et réglementaires.

Programme

- État des cybermenaces auxquelles est confronté le cabinet d'avocat : définition du cyberspace du cabinet d'avocat et identification des principales menaces auxquels ce dernier est confronté
- Cadre applicable à l'avocat dans la gestion des cybermenaces : synthèse des obligations déontologiques, légales et réglementaires applicables à l'avocat dans la protection des données personnelles et non-personnelles de ses clients et identification des normes de cybersécurité applicables à l'avocat dans son exercice professionnel
- Méthodologie de gestion des cybermenaces à l'aune du cadre applicable : gestion préventive des cybermenaces avant réalisation, et gestion curative du cyber-incident.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principales cybermenaces visant les avocats
- Identifier les obligations déontologiques, légales et réglementaires liées à la protection des données des clients et à la cybersécurité du cabinet d'avocat
- Apprendre à identifier, évaluer et traiter les risques auxquels les avocats sont confrontés selon les flux de données et process métiers du cabinet
- Connaître ses obligations en matière de prévention du risque cyber, et de la gestion du cyber-incident
- Savoir réagir en cas de cyber-incident et limiter ses impacts
- Construire une démarche itérative de cybersécurité adaptée à son cabinet.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, et personnels des cabinets d'avocats

Supports pédagogiques

Document détaillé de formation à récupérer en fin de session

Informations techniques

- Formation à distance - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
- Votre inscription vous donnera l'accès : au replay et aux supports de formation durant 1 an
- Ce webinaire permet de valider 2 heures au titre de la formation continue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.